

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 25

Artikel: Lâi a malheu et malheu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ciété des gens de lettres, joints à quelques canotiers français. J'y liai connaissance, pour la première fois, avec le filet de sole à la Richelieu. Décidément la mort ne voulait pas de moi.

Je fis cependant une troisième tentative. Cette fois, pour être plus certain de mon coup, ce fut au Bois de Boulogne que je portai mes pas. Une allée particulièrement sombre semblait favoriser mon projet. J'y rencontrai deux duellistes, qui me supplièrent de remplacer un témoin qui leur manquait, et qui, après avoir échangé deux balles sans résultat, m'emmenèrent déjeuner à la porte Maillot.

Je vis que je m'y prenais fort mal pour mourir de faim. Il ne fallait pas aller au-devant de la mort; il fallait l'attendre chez moi, tranquillement, patiemment. La mort est femme; elle a ses coquetteries et ses caprices comme toutes les femmes. Je m'immobilisai donc dans ma mansarde, et je crus un instant toucher au comble de mes vœux. Par malheur, la clef était restée à la porte. Un créancier entra. Je ne m'en émus pas plus qu'il ne fallait. Les grandes situations engendrent les grands hérosmes. Mais lui, intrigué par mon attitude marmoréenne :

— Qu'est-ce que vous faites là? me demanda-t-il.

Je lui répondis fort naturellement avec un commencement de râle :

— Je meurs de faim.

— Ah! pas de ça! s'écrie-t-il; vous n'êtes pas dans votre droit; vous ne vous appartenez pas, mon bon homme! Vous vous devez à votre pays et à vos dettes, à la gloire et à mes factures. Je ne vous lâche plus, venez avec moi chez ma femme; nous avons justement aujourd'hui un superbe gigot. Pauvre jeune homme! Aimez-vous le gigot?

Cette fois encore, le hasard eut raison de la vieille Mob. Dès lors, je renonçai à ma détermination, pénétré que j'étais de l'inutilité de mes expériences, — puisque je n'avais jamais autant et mieux diné que pendant cette période critique.

Lâi a malheu et malheu.

Lâi a dâi dzeins por quoi la viâ dâi z'autro n'est rein à coté dè cein que lè vouâtè, et quand bin sont bin einteinchonnâ, peinsont pe vito à lâo z'affrèrs à leu qu'à cein que pâo arrevâ âi z'autro.

Vo sédè que lè z'einfants ont la nortse po sè mettrè dein la botse tot cein que l'ont pè lè mans. On petit bouébo, que s'amusâvè avoué 'na pice dè veingt centimes, la vâo susci tot coumeint 'na trubietta à la bise, et sein lo volliâi, bin su, le s'einfatè avau la dierdietta. Ma fâi, coumeint cein passâvè gras, lo bouébo fe dâi veindzancès terribliès et sa mère, qu'étai quie, crut que l'allâvè étoffâ; assebin, tot épouâiriâ, le sè met à siciliâ et à criâ se n'hommo qu'eintsapliâvè sa faulx. L'hommo vint vito vairè et quand sâ l'affrè, ye fâ à sa fenna :

— Vâo-tou bin tè câisi vilhie cûra! Derâi-ton pas que l'a avalâ on louis d'oo! As-tou fauta dè férè tant dè trafi po 'na pice dè 20 centimes?

Ora, vaitsé z'ein on autre que s'est passâïe stâo dzo passâ : Lo pére Bringue, que démâorè à 'na maison foranna, proutso dâi bou, a dein sa maison on

part dè tsambrès que n'ein a pas fauta, et lè z'amodiè, tandi lo tsautain, à 'na dama dè pè Lozena que lâi va avoué sè z'einfants po passâ lè grantès chaleu; et ma fâi lâi sont rudo bin, kâ lâi sè pâovont rebattâ su l'herba et bâire dâo lacé tot tsaud à l'étrablio, que cein est tant bon po clliâo petits « trompe-la-mort » dè vela.

Lo pére Bringue a fé recrosâ son poâi qu'a bin onna treintanna dè pi dè prévond; et l'autro dzo, que ne l'avâi pas onco recouuai, que c'étai don prao dandzerâo po dâi z'einfants, ion dâi bouébo dè ellia dama dè pè Lozena, que fotemassivè déveron la pompa, guegnivè dein lo fond dâo poâi. Lo pére Bringue que lo vâi lâi fâ : « Eh! me n'ami, tsouïe! tsouïe! douta-tè vito dè quie, kâ se t'allâvi tè tsampâ avau, te troblierâ l'édhie, que saré d'obedzi d'ein allâ queri à demi-hâora liein po férè lo café.

Le roman du caniche.

VIII

Tout eût été pour le mieux si Mme de la Cochardiére, en se rappelant tout cela, en eût profité pour apprécier la différence que la gravité, la correction, la régularité des mœurs du titulaire actuel, établissaient entre le premier et le second de ses maris; mais ce n'était point du tout à ces comparaisons qu'elle s'attachait; les innombrables griefs que lui avait laissés le numéro un, elle les incarnait dans la fonction, et l'innocent numéro deux, qui n'en avait pas eu les profits, se trouvait héritier des rancunes qu'avait soulevées son devancier. Si indulgente pour les vilenies du vicomte, elle était disposée à la féroce à l'endroit des peccadilles que son imagination prêtait à l'infortuné baron.

Malheureusement, les absences qui provoquaient ces crises affectaient, depuis quelque temps, une régularité qui, en indiquant des habitudes prises, donnait une certaine vraisemblance aux présomptions de la baronne. Celle-ci remarquait encore que, lorsqu'il sortait ainsi seul, son mari ne demandait jamais sa voiture, quelque temps qu'il fit; elle en concluait nécessairement qu'il avait de fortes raisons pour ne pas mettre ses gens dans la confidence du but de ses promenades, but qu'elle ne devinait que trop.

Une fois sur cette pente, et avec la disposition d'esprit que nous venons d'indiquer, son imagination enfiévrée et aiguillonnée par les réminiscences du passé lui fit subir tous les tourments de la jalouse. Seulement, elle était bien décidée, cette fois, à ne plus opposer à cette trahison la patience et la résignation, qui lui avaient si mal réussi autrefois, et à forcer son indigne époux à respecter ses droits.

Sa première pensée avait été de recourir une seconde fois au sieur Tricoche, mais la réflexion lui avait inspiré une certaine défiance à l'endroit de la véracité de ce personnage. Gagné par M. de la Cochardiére, ne pouvait-il pas avoir abusé de sa crédulité par un rapport mensonger? Etais-il vraisemblable qu'un homme qui eût eu dans sa jeunesse la régularité de conduite, l'innocence de mœurs que ce misérable Tricoche lui avait prêtée, ne respecterait pas, dans son âge mûr, le lien qui l'unissait à une femme charmante et plus jeune que lui de... en ce moment, elle disait généreusement de moitié? Elle fut encore fortifiée dans la résolution de se passer des services de Tricoche par l'idée qu'en pareille situation on n'était jamais mieux servi que par soi-même.

Aussi, un jour que le baron était venu prendre congé d'elle, en lui annonçant qu'il se rendait à une séance